

Formulaire de retraite anticipée (entrée Retabat)

Départ à la retraite anticipée (Retabat) _____

Nom, Prénom _____ N° personnel _____

Rue _____

NPA, lieu _____

Date de naissance _____ État civil _____

N° AVS 756. _____ E-mail _____

Êtes-vous en pleinement apte au travail ? oui non

Avez-vous déjà effectué un retrait en capital auprès d'un autre plan de prévoyance ? * oui non

**La loi autorise un maximum de 3 retraits en capital dans toutes les caisses de pension*

Alignement de la prestation au début de la départ Retabat

Je souhaite que mon capital soit versé à la CPCV (Caisse de pension de la Construction du Valais). À l'âge de 65 ans, la prestation de vieillesse pourra être perçue sous la forme d'une rente ou d'une indemnité en capital unique.

Je souhaite que les prestations de vieillesse me soient versées en partie sous la forme d'une indemnité en capital unique. L'indemnité en capital doit représenter soit

CHF _____ ou _____ % (une seule indication)

du capital de vieillesse au moment de la retraite anticipée. L'avoir restant du capital doit être viré à la CPCV.

Je souhaite le versement d'une indemnité en capital unique.

Le retrait en capital doit être enregistré par écrit auprès d'Implenia Vorsorge au moyen de ce formulaire **au moins 1 mois avant la date du départ à la retraite**. Dans le cas d'un retrait en capital, tous les droits à des prestations de survivants sont réglés à hauteur du retrait. Si des rachats facultatifs ont été effectués au cours des trois dernières années, les prestations qui en résultent ne peuvent pas être retirées sous forme de capital.

Avez-vous effectué des rachats facultatifs au cours des trois dernières années ? oui non

Adresse de paiement

Compte pour capital (IBAN) _____

Compte au nom de _____

Adresse privée pour le versement Suisse autre pays : _____

Si le compte est à l'étranger, nous avons également besoin de :

Nom de la banque / SWIFT / BIC _____

Signature

Date

Signature

De plus, dans le cas d'un paiement de capital

Pour les **personnes mariées ou vivant en partenariat enregistré**, la signature du conjoint/de la conjointe ou du partenaire enregistré/de la partenaire enregistrée doit impérativement être certifiée officiellement.

Pour les **personnes non mariées**, nous avons besoin d'un certificat d'état civil officiel récent (datant de moins de trois mois).

Date

Signature certifiée conforme du conjoint / de la conjointe ou du partenaire enregistré / de la partenaire enregistrée*

*L'attestation doit être apposée sur ce formulaire et ne doit pas dater de plus de 3 mois au moment du paiement.